



ACCÈS AUX SOINS

À PANTIN

Ressources utiles

2025 / 2026



Communauté
professionnelle
territoriale de santé
Pantin

Accès aux soins à Pantin

Ressources utiles

Dans le cadre de ses missions, la CPTS de Pantin accompagne les pantinoises et les pantinois dans leur orientation vers les ressources en santé du territoire. Vous trouverez ci-dessous quelques informations et contacts utiles.



Être orienté-e vers un médecin traitant

Vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ?
La CPTS de Pantin peut vous orienter

Nous contacter : 07 81 55 55 48 ou contact@cpts-pantin.fr



Accéder à une consultation sous 48h

Renseignez-vous sur les plages de soins non programmés proposées par votre médecin traitant. Si ce dernier n'est pas disponible, ou si vous n'avez pas de médecin traitant, et que vous avez besoin d'une consultation de soin rapidement :

Contactez le 15 : vous serez orienté vers un médecin de proximité dans les 48h.



Interprétariat lors d'une consultation

Depuis 2024, la CPTS de Pantin propose aux professionnelles de santé adhérent-es de l'association l'accès à un service d'interprétariat en consultation. Plus de 185 langues sont proposées.

Renseignez-vous auprès de votre praticien-ne ou auprès de la CPTS : 07 81 55 55 48 ou contact@cpts-pantin.fr



Se rendre à son rendez-vous médical

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Les vélos Taxi de l'Entreprise à But d'Emploi PAM! peuvent vous transporter sur le lieu de vos rendez-vous médicaux et vous reconduire ensuite à domicile.

Contact : 06 46 63 72 35 ou contact@pam-pantin.fr